2022/23 FR

Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe
Cycle de certification 2022-2023

Évaluation régulière :

ROUTE DE LA LIBÉRATION DE L'EUROPE

Rapport d'expert indépendant

Cultural route of the Council of Europe
Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe
Cycle de certification 2022-2023

Rapport d'expert indépendant

Route de la Libération de l'Europe

Information de l'auteur :

Judith Staines
Expert indépendant

Liberation Route Europe

Cultural route of the Council of Europe
Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

**Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert indépendant sont celles de l'auteur et n'engagent en rien l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe.*

TABLE DES MATIÈRES

1. Sommaire Exécutif
2. Introduction
3. Corps de l'évaluation
   - 3.1 Thème de l'Itinéraire culturel
     - 3.1.1 Définition du thème de l'itinéraire
     - 3.1.2 Contexte historique et culturel
     - 3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème
   - 3.2 Liste des priorités d'action
     - 3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement
     - 3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen
     - 3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens
     - 3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts
     - 3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable
   - 3.3 Réseau de l'Itinéraire culturel
     - 3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau
     - 3.3.2 Aperçu de la situation financière du réseau
     - 3.3.3 Composition actuelle du réseau par pays et type de membre
     - 3.3.4 Extension du réseau depuis la dernière évaluation
     - 3.3.5 Extension du réseau dans les trois années à venir
   - 3.4 Outils de communication
     - 3.4.1 Etat des lieux des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalétique, cartes, etc.)
     - 3.4.2 Respect des Directives liées à l'utilisation du logo « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe »
4. Conclusions et recommandations
5. Liste des références
6. Annexe 1 : Programme de visite de terrain et d'entretiens avec la direction du réseau et les membres du réseau
7. Annexe 2 : Liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert
8. Annexe 3 : Liste des acronymes, figures et tableaux

1. Sommaire exécutif

La Route de la Libération de l'Europe est un Itinéraire culturel certifié par le Conseil de l'Europe qui relie des personnes, des lieux et des événements pour commémorer la libération de l'Europe de l'occupation pendant la Seconde Guerre mondiale et réfléchir aux conséquences durables et à l'histoire de la guerre à travers une approche multinationale et multi-perspectives. Avec des centaines de sites et d'histoires dans neuf pays européens, l'Itinéraire relie les principales régions le long de l'avancée des forces alliées en 1943-1945.

La Route de la Libération de l'Europe (LRE, Liberation Route Europe) a obtenu la certification en tant qu'Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe lors du cycle de certification 2018-2019. De cette phase relativement précoce du réseau, l'évaluation montre en 2022 que le réseau LRE est dans une phase mature de développement, avec une croissance impressionnante du nombre de membres, une visibilité et un engagement importants et une expansion stratégique des activités. La confiance et la portée de ses programmes se sont accrues, et le réseau a déployé ses ressources de manière stratégique au cours de la pandémie de Covid-19.

Le programme jeunesse de LRE s'est considérablement développé au cours de cette période, avec plusieurs projets dédiés financés par l'UE, touchant des partenaires et des jeunes participants dans un certain nombre de pays européens. L'objectif est de faire du programme jeunesse de LRE un élément central de la Route de la Libération de l'Europe d'ici 2025. Ce programme devrait être un élément clé de la stratégie de la Fondation LRE pour le 80ème anniversaire. En effet, le 80ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale sera marqué en 2024-25 par une campagne de sensibilisation à grande échelle et la promotion de l'Europe et de son patrimoine commémoratif par le biais de la plateforme Europe Remembers ("L'Europe se souvient").

Le tourisme culturel actif et le tourisme de mémoire ont été renforcés au cours de la période d'évaluation. Les sentiers de la Route de la Libération de l'Europe ont été considérablement développés - plus de 3 785 km du réseau initial de sentiers de randonnée ont été lancés (Londres - Berlin, à travers le Royaume-Uni, la France, la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne), intégrant les Vecteurs de la Mémoire conçus par l'éminent architecte Daniel Libeskind. L'objectif d'ici 2025 est d'avoir conçu et mis à la disposition du public 10 000 km de sentiers de randonnée, ainsi que des outils d'accompagnement, du matériel d'information et des Vecteurs. Un concept de pistes cyclables est en cours de développement.

Cette forme de tourisme répond aux besoins et aux intérêts en matière de durabilité environnementale, tout en complétant les modèles post-COVID d'un tourisme plus localisé et domestique. Elle offre également des possibilités d'apprentissage et d'activité saine dans un contexte de contraintes économiques pesant sur les budgets des ménages en raison des pressions inflationnistes, de la crise énergétique de 2022 et au-delà.

Une autre indication du développement professionnel et de la maturité du réseau LRE et de l'ensemble du projet a été l'examen approfondi visant à développer la stratégie LRE 2025, en tant que stratégie à long terme pour 2021-25. Ce document important a été élaboré grâce aux contributions des équipes, à une enquête auprès des membres, à des consultations avec les principaux partenaires et parties prenantes et à l'avis des conseils d'administration de LRE. La mission de l'organisation ayant évolué, la déclaration de mission a été adaptée pour reconfirmer la définition de l'organisation - ce qu'elle fait et ce qu'elle ne fait pas. Les valeurs fortes de l'organisation sont ainsi rendues plus explicites. Dans le cadre de la révision, la charte LRE a été réexaminée (elle a été créée en 2014) et une version actualisée a été proposée. La Magna Carta et la Charte LRE confèrent un message sociétal et politique au projet et fixent le cadre des valeurs et des priorités pour les années à venir.

Dans l'ensemble, le réseau LRE est très représentatif des valeurs du Conseil de l'Europe, et l'itinéraire met en pratique les principes et les valeurs exprimés dans les conventions du Conseil de l'Europe et d'autres organisations internationales.

En ce qui concerne les critères d'éligibilité pour les thèmes, les priorités d'action et les réseaux, tels que définis dans le document CM/Res(2013)67, la Route de la Libération de l'Europe répond à tous les éléments de la liste de contrôle. Il est donc recommandé de reconfirmer la certification "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe".

Sommaire des conclusions de l'expert

	Oui	**Non**
Le thème est conforme aux critères d'évaluation des thèmes énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, **I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes.**	**Oui**	
L'Itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des actions énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, **II. Liste des priorités d'action.**	**Oui**	
L'Itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des réseaux énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, **III. Liste des critères pour les réseaux.**	**Oui**	
L'itinéraire culturel met en œuvre les directives d'utilisation du **logo « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe »**	**Oui**	

2. Introduction

La Route de la Libération de l'Europe est un Itinéraire culturel certifié par le Conseil de l'Europe qui relie des personnes, des lieux et des événements pour commémorer la libération de l'Europe de l'occupation pendant la Seconde Guerre mondiale et réfléchir aux conséquences durables et à l'histoire de la guerre à travers une approche multinationale et multi-perspectives. Avec des centaines de sites et d'histoires dans neuf pays européens, l'itinéraire relie les principales régions le long de l'avancée des forces alliées en 1943-1945.

La Route de la Libération de l'Europe se concentre sur la libération de l'Europe continentale de l'occupation allemande, y compris son héritage à long terme et ses conséquences parfois ambivalentes. La Route de la Libération de l'Europe relie les principales régions situées le long de l'avancée des forces alliées, du sud de l'Angleterre à Berlin à la fin de la Seconde Guerre mondiale, à la Pologne, un pays qui, après l'occupation allemande, a été soumis à des décennies de dictature communiste et de domination soviétique. Ce projet est le premier à l'échelle européenne à créer une perspective multinationale sur la guerre, l'occupation et la libération.

Des récits biographiques de civils et de soldats liés à la Route de la Libération sont recherchés et diffusés afin de démontrer la complexité des expériences individuelles de la guerre de 1944/45. La libération de l'occupation allemande a eu des significations multiples et des conséquences tout à fait différentes, selon le lieu et les circonstances dans lesquels les gens ont vécu la tourmente de cette époque. Cette dimension multi-perspective est au cœur des valeurs et des communications de LRE.

Le projet vise à rendre visible et accessible cette partie essentielle de l'histoire européenne, notamment par le biais de produits et d'offres touristiques innovants et durables. Il vise également à relier l'histoire au présent et à sensibiliser à l'importance de la liberté en tant que valeur commune des Européens d'aujourd'hui.

LRE est né d'un projet régional dans la région d'Arnhem-Nimègue, aux Pays-Bas. En 2008, trois musées de la région se sont associés à Tourism Veluwe Arnhem Nijmegen pour sensibiliser à l'histoire locale de la Seconde Guerre mondiale en racontant ses histoires et en promouvant ses sites de commémoration par la création d'une "Route de la libération". Après la création en 2011 d'une organisation néerlandaise (Stichting/Fondation), un bureau a été ouvert aux Pays-Bas en 2013, avec du personnel à temps plein, et dédié à l'expansion du réseau. Un deuxième bureau a été ouvert en 2014 à Bruxelles pour se concentrer sur l'expansion internationale.

LRE a été certifié en tant qu'Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe lors du cycle d'évaluation 2018-2019. Le réseau compte actuellement (en novembre 2022) 132 membres, originaires de 12 pays (Pays-Bas, Italie, Allemagne, Royaume-Uni, France, Belgique, Luxembourg, République tchèque, Pologne, Grèce, Suède et États-Unis). Outre l'organisation internationale basée en Belgique et aux Pays-Bas, de nouvelles organisations nationales LRE ont été créées en Italie (2019), en France (2021), au Royaume-Uni (2021) et en Allemagne (2022).

En 2021, le réseau et ses membres ont lancé les sentiers de la Route de la Libération de l'Europe, qui permettent de vivre l'itinéraire de manière durable en pratiquant la randonnée, la marche et le vélo. Développés en coopération avec des associations de randonneurs à travers l'Europe, les sentiers formeront un lien traçable entre les principales régions de l'avancée des forces alliées à travers l'Europe, s'étendant sur près de 10 000 km. L'architecte de renom Daniel Libeskind a conçu une famille de balises symboliques appelées "Vecteurs de mémoire",

qui rendent hommage à des personnes, des lieux et des histoires présents dans le paysage européen.

3. Corps de l’évaluation

3.1 Thème de l'itinéraire culturel

3.1.1 Définition du thème de l'itinéraire

La Route de la Libération de l'Europe est un itinéraire culturel certifié par le Conseil de l'Europe qui relie des personnes, des lieux et des événements pour commémorer la libération de l'Europe de l'occupation pendant la Seconde Guerre mondiale et réfléchir aux conséquences durables et à l'histoire de la guerre à travers une approche multinationale et multi-perspectives. Avec des centaines de sites et d'histoires dans neuf pays européens, l'itinéraire relie les principales régions le long de l'avancée des forces alliées en 1943-1945.

3.1.2 Contexte historique et culturel

Les racines historiques de l'Europe moderne (avec des institutions de maintien de la paix telles que l'Union européenne ou le Conseil de l'Europe) se trouvent dans les destructions causées par la Seconde Guerre mondiale. Son point de départ immédiat est un pacte entre deux États totalitaires, l'Allemagne nazie et l'Union soviétique, qui ont attaqué et divisé la Pologne en septembre 1939. L'Europe se trouve à l'épicentre du conflit. Les destructions, les morts et les atrocités ont atteint leur apogée dans la lutte menée par les démocraties occidentales et l'Union soviétique communiste, attaquée par la Wehrmacht allemande en juin 1941, contre l'Allemagne et ses alliés.

L’auto-lacération de l'Europe avait déjà commencé en 1914. La Seconde Guerre mondiale n'aurait pas été possible sans la Première ; au contraire, les deux conflits étaient inextricablement liés. La Première Guerre mondiale a débouché sur la révolution d'octobre 1917, qui a conduit à l'instauration d'un système communiste radical en Russie, ainsi que sur la montée du fascisme et du national-socialisme.

Néanmoins, il n'y a pas eu de chemin direct entre 1918 et 1939. L'Europe a eu une chance de paix et de liberté dans l'entre-deux-guerres. Il y a eu des approches prometteuses de coopération, de stabilité et de réconciliation qui, en fin de compte, n'ont pas pu l'emporter sur le révisionnisme, l'autocratie et la dictature. La faiblesse des démocraties occidentales est devenue particulièrement évidente lorsque ni la Grande-Bretagne ni la France n'ont arrêté le cours agressif de la politique allemande. En outre, dès le début des années 1930, la violence entre les États et dans les États eux-mêmes s'est accrue dans toute l'Europe, et l'Allemagne a finalement plongé le continent dans une guerre dévastatrice en 1939.

L'Allemagne et ses alliés ont envahi la quasi-totalité de l'Europe continentale, mais ont établi des régimes d'occupation différents selon les pays ; la pratique de l'occupation était beaucoup plus radicale en Europe de l'Est qu'en Europe occidentale ou méridionale. En effet, la Pologne et les territoires occidentaux de l'Union soviétique sont devenus le théâtre principal de l'Holocauste pendant la guerre d'anéantissement menée par le régime nazi. Les Juifs et d'autres personnes considérées comme de races inférieures ont été transportés de tout le continent vers l'Europe de l'Est pour y être exterminés. En raison de son ampleur et de son horreur inimaginable, ce génocide est devenu l'événement marquant de la Seconde Guerre mondiale.

L'Union soviétique a soumis de larges pans de l'Europe de l'Est à un régime brutal en 1939-1940, puis à nouveau à partir de 1944. L'oppression, la persécution et les massacres ont donc constitué un élément central de l'expérience de la guerre pour une majorité d'Européens, mais il en va de même pour les arrangements avec les forces d'occupation, la collaboration et la résistance.

La violence destructrice de la Seconde Guerre mondiale a culminé en 1944/45. Aucune autre année de la guerre n'a vu autant de soldats engagés, autant de batailles livrées, autant de personnes tuées, autant de villes détruites, autant de terres dévastées. À la fin, l'Europe a été libérée du national-socialisme, mais la victoire a laissé derrière elle un continent en ruine, avec des millions de personnes déracinées et traumatisées. L'Europe occidentale s'est rapidement dotée d'un système démocratique libre, tandis que des dictatures communistes régnaient à l'Est. En 1945, la libération avait des significations très différentes pour les Européens.

2014 a marqué le centième anniversaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale ; 2019-2020 le cinquante-septième anniversaire de la Seconde Guerre mondiale ; et 2019 le vingt-cinquième anniversaire de la révolution pacifique de 1989. Il est donc particulièrement important pour la Route de la Libération de l’Europe que l'histoire des différentes expériences de guerre et de la libération pendant la Seconde Guerre mondiale s'inscrive dans le contexte plus large des deux guerres mondiales, qui ont commencé en 1914 et ne se sont terminées, en termes de conséquences politiques, qu'en 1989/90.

Dans son ensemble, la Route de la Libération de l’Europe s'attache à replacer les différentes expériences et perspectives nationales liées à la Seconde Guerre mondiale dans le contexte plus large de l'histoire européenne afin d'éclairer les différentes perspectives militaires, politiques et sociétales de la libération qui ont conduit à la paix, à la réconciliation et aux droits de l'homme dans l'Europe d'aujourd'hui.

3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème

En reliant l'histoire au présent, la Route de la Libération de l’Europe vise à sensibiliser à l'importance des valeurs européennes telles que la liberté, la démocratie, la paix et la non-discrimination. Ces valeurs sont au cœur de la Magna Carta et de la Charte de l'organisation, qui sont signées par les membres en guise d'engagement à l'égard de ces valeurs et convictions. La signature de la charte est obligatoire pour devenir membre du réseau LRE. En commémorant l'héritage de la Seconde Guerre mondiale, la Route de la Libération de l’Europe renforce le sentiment d'identité européenne fondé sur des valeurs européennes communes et encourage la réflexion à ce sujet.

La Route de la Libération de l’Europe met en pratique les principes et les valeurs exprimés dans les conventions du Conseil de l'Europe et d'autres organisations internationales de différentes manières.

Avant tout, la Route de la Libération de l’Europe promeut la protection des libertés fondamentales, y compris le respect des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit, comme indiqué dans la "Convention européenne des droits de l'homme" et dans la section 4.1.2 du "Livre blanc sur le dialogue interculturel". Le réseau n'autorise pas l'adhésion d'organisations qui ne respectent pas ces protections fondamentales des droits de l'homme. C'est la mission de la Route de la Libération de l’Europe d'utiliser l'histoire de la guerre pour réfléchir à l'importance de ces libertés fondamentales et au fait que les protections modernes (y compris le développement de la "Convention européenne des droits de l'homme") ont été

développées dans la période d'après-guerre en réaction directe à la guerre. Le respect des réglementations nationales, des lieux de mémoire et de la mémoire des témoins oculaires ainsi que la condamnation de toute idéologie extrémiste, négationniste et révisionniste sont depuis le début au cœur de la mission de LRE.

Deuxièmement, la Route de la Libération de l'Europe cherche à sauvegarder le patrimoine culturel matériel et immatériel commun lié à la libération et à la Seconde Guerre mondiale en Europe, comme indiqué dans la "Convention culturelle européenne" (art. 1). La Route accorde une attention particulière à la préservation des souvenirs des témoins oculaires de la guerre et à la création de moyens de transmettre ces souvenirs aux générations futures par des moyens durables (par exemple, les sentiers de la Route de la Libération Europe). Cette démarche met en pratique la "Convention de l'UNESCO sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel", qui souligne "[...] l'importance du patrimoine culturel immatériel en tant que moteur de la diversité culturelle et garant du développement durable".

Troisièmement, la pierre angulaire de la Route de la Libération de l'Europe est son objectif d'éduquer le public à une compréhension multi-perspective de la guerre, comme le souligne sa Magna Carta, qui promeut la paix et la réconciliation. LRE présente les différentes perspectives nationales sur la libération de l'Europe de l'occupation nazie et vise à susciter une prise de conscience commune de l'importance de la liberté et de la prévention des conflits. Cette mémoire multi-perspectives est promue en encourageant les échanges culturels et scientifiques pour une meilleure compréhension mutuelle et une réflexion sur les conséquences de la Seconde Guerre mondiale. Avant de rejoindre le réseau, chaque membre doit affirmer son soutien à cette approche multi-perspectives, et est exclu s'il est considéré comme contrevenant à ce principe. Le respect des réglementations nationales, des lieux de mémoire et de la mémoire des témoins ainsi que la condamnation de toute idéologie extrémiste, négationniste et révisionniste sont depuis toujours au cœur de la mission de LRE.

La Route de la Libération de l'Europe a participé et contribué à plusieurs événements de l'APE et de l'IEIC en 2021 et 2022. Des représentants du réseau LRE sont intervenus lors de deux conférences sur les Itinéraires culturels (Nottingham et Venise). Au cours de la période d'évaluation, le réseau LRE a été communicatif et cohérent avec le Conseil de l'Europe en l'informant de ses activités, comme indiqué dans le rapport. En tant que tel, il renforce ses actions en apportant une contribution active et constructive au programme global et en étant un exemple positif de bonne pratique dans de nombreux domaines pour d'autres itinéraires culturels certifiés, et pour ceux qui sont en phase de candidature et de pré-candidature.

3.2 Liste des priorités d'action

3.2.1 Coopération dans le domaine de la recherche et du développement

L'approche multi-perspective de la guerre, de l'occupation et de la libération a été développée par un comité scientifique d'experts historiques de différents pays membres le long de la Route de la Libération de l'Europe, constituant le Conseil consultatif historique.

Le Conseil consultatif historique compte actuellement neuf membres. Ces conseillers sont des historiens chevronnés attachés à diverses universités et institutions de recherche à travers l'Europe. Ils viennent de sept pays : Pologne, Allemagne, Luxembourg, Italie, Royaume-Uni, Pays-Bas et France. Le Conseil consultatif historique de LRE a été élargi au cours de la période d'évaluation. Conscient des tendances générales en matière de démographie, d'âge, de sexe et de diversité parmi les historiens militaires en Europe, et de la nécessité pour le Conseil d'élargir

sa participation, trois nouveaux membres ont rejoint le comité en 2022[1] : le professeur Katja Makhotina, le professeur Kees Ribbens et le docteur Benoît Niederkorn. Les trois nouveaux historiens, issus de pays et d'horizons différents, partagent des carrières remarquables dans le domaine de la transmission de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale et du souvenir.

La méthodologie consistant à raconter des histoires est combinée au tourisme et, grâce à la coopération internationale, est considérée comme un outil favorisant la réconciliation et la compréhension mutuelle. Le thème est toujours en cours de développement dans les domaines du contenu historique, du tourisme de mémoire et de la transmission de la mémoire. Chaque branche nationale de la Fondation LRE dispose également d'un Conseil consultatif historique national composé d'historiens et d'universitaires de différentes disciplines telles que l'anthropologie et les sciences politiques.

Le site web LRE et ses diverses activités de projet présentent des récits biographiques de divers acteurs qui ont vécu la Seconde Guerre mondiale de différentes manières et dans de nombreux endroits différents. L'accent est mis sur la présentation de divers points de vue représentant un large éventail d'âges, de sexes, d'ethnies et de modes d'engagement, présentant les expériences de la guerre à travers le quotidien ainsi que le champ de bataille lui-même.

Les histoires qui étaient disponibles sur le site web lors de l'évaluation précédente en vue de la certification ont été considérablement développées au cours de la période considérée. Une approche stratégique a été adoptée pour intégrer la recherche, la validation, la publication et la diffusion de nouvelles histoires liées à divers projets. Par exemple :

- History Through Their Eyes (« L'histoire à travers leurs yeux », premier volet du programme jeunesse LRE "Through their Eyes" financé par l'UE qui a débuté en 2018 et comprenait des partenaires de France, de Belgique, des Pays-Bas, d'Allemagne et d'Italie) a créé une exposition itinérante et numérique axée sur les récits de jeunes ayant vécu la Seconde Guerre mondiale et ses conséquences et a permis aux élèves de s'identifier aux témoins de la Seconde Guerre mondiale.

- EASTory Through their Eyes (deuxième volet du programme LRE pour la jeunesse "Through their Eyes" financé par l'UE) a encouragé la réflexion sur les expériences de guerre à l'Est et à l'Ouest par le biais de récits de vie spécifiques étudiés pour le matériel d'exposition (vu au musée de la guerre de Bastogne, BE, lors de la visite sur le terrain pour l'évaluation).

- Persecution Through Their Eyes (« La persécution à travers leurs yeux », troisième édition du programme LRE pour la jeunesse "Through Their Eyes" financé par l'UE) développera en 2023/24 d'autres histoires pertinentes de jeunes qui ont vécu la guerre et ses conséquences, qui seront à nouveau présentées dans le cadre d'une exposition itinérante et numérique.

En dehors de EASTory Through their Eyes et Persecution Through Their Eyes, d'autres projets importants entrepris par LRE entre juillet 2019 et juillet 2022 illustrent la coopération dans le domaine de la recherche et du développement :

- Le réseau des guides LRE : partage d'expériences et de connaissances à travers le réseau de 45 guides et membres de la Fondation LRE. Cela se fait par le biais de

[1] https://www.lre-foundation.org/the-lre-foundations-historical-advisory-board-welcomes-three-new-members/

réunions en ligne et d'échanges de courriels, et constitue un service de ressources pour les voyagistes.

- La plateforme Memory WWII : une plateforme de coopération et de développement des organisations liées à la Seconde Guerre mondiale aux Pays-Bas, impliquant 7 organisations et un engagement mensuel du comité.

- La plateforme Canada Municipalities : coopération de diverses municipalités et acteurs culturels sur la valorisation du patrimoine de la libération canadienne. En coopération avec les autorités locales aux Pays-Bas.

3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen

La Route de la Libération de l'Europe met l'accent sur les différentes expériences et perspectives nationales liées à la Seconde Guerre mondiale dans le contexte plus large de l'histoire européenne afin d'éclairer les différentes perspectives militaires, politiques et sociétales de la libération qui ont conduit à la paix, à la réconciliation et aux droits de l'homme dans l'Europe d'aujourd'hui. En créant une ou plusieurs routes internationales du souvenir qui relient les différents lieux de mémoire, récits et organisations culturelles liés à la Seconde Guerre mondiale, la Route de la Libération de l'Europe met l'accent sur la dimension européenne commune de cette histoire et de ce patrimoine, tout en valorisant et en préservant les mémoires et les expériences collectives.

Les racines historiques de l'Europe moderne (avec des institutions de maintien de la paix telles que l'Union européenne ou le Conseil de l'Europe) reposent sur les destructions causées par la Seconde Guerre mondiale. En 1944/45, la violence destructrice de la Seconde Guerre mondiale a atteint son point culminant avec plus de soldats engagés dans des combats sanglants qui ont entraîné d'importantes pertes humaines et matérielles. Avec la fin de la guerre en Europe le 8 mai 1945, l'Europe a été libérée du national-socialisme. Cependant, cette victoire a laissé derrière elle un continent en ruine, avec des millions de personnes déracinées et traumatisées. L'Europe occidentale a rapidement mis en place un système démocratique libre, tandis que des dictatures communistes régnaient à l'Est. La libération a donc signifié des choses très différentes pour les Européens en 1945 et continue de le faire jusqu'à aujourd'hui.

L'éducation du public européen sur les nuances de cette histoire européenne à partir de perspectives multiples est la pierre angulaire de la Route de la Libération de l'Europe.

Parmi les projets significatifs entrepris par LRE entre juillet 2019 et juillet 2022 qui illustrent la mise en valeur de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen, on peut citer les suivants :

- Europe Remembers : la plateforme Europe Remembers créée pour le 75ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale (2019-2020) a mobilisé de nombreux membres de LRE et d'autres personnes actives dans le domaine des activités de commémoration. Cette campagne a été amplifiée par une campagne de communication "Europe Remembers On Tour !", avec des rapports vidéo quotidiens diffusés par le biais des réseaux sociaux à partir de lieux importants au Royaume-Uni, en France, aux Pays-Bas et en Belgique en 2019. La tournée a mis en lumière des destinations, des histoires et des événements qui ont marqué cette période cruciale de l'histoire. Avec la fin du programme du 75ème anniversaire, un projet initialement conçu pour se terminer en 2020,

un engagement stratégique a été pris par LRE pour continuer à construire cette activité vers le 80ème anniversaire, en créant un programme de sensibilisation à grande échelle en 2024-25 pour marquer la fin de la Seconde Guerre mondiale. Europe Remembers est reconnu comme une marque de destination qui promeut l'Europe et son patrimoine commémoratif. Pour le secteur, il s'agit d'un outil central, d'une plateforme de ressources utilisée par les musées, les autorités locales et d'autres pour promouvoir leur propre destination, leurs événements et leurs histoires. Europe Remembers est donc un exemple de projet LRE majeur qui couvre la période évaluée et sert de passerelle vers les activités des années suivantes.

- Le projet de sentiers de randonnée de la Route de la Libération de l'Europe : cette action à grande échelle relie et balise les routes historiques de la libération à travers l'Europe. La recherche et le développement de lieux et d'histoires le long de LRE a lieu au Royaume-Uni, en France, aux Pays-Bas, en Belgique et en Allemagne.

- « Liberation Route Europe Audio Spots » : cette action préexistante a été étendue aux Pays-Bas et à l'Allemagne au cours de la période d'évaluation afin de développer de nouveaux récits audio racontant l'histoire des lieux situés le long de la Route de la Libération de l'Europe. Les visiteurs et les touristes qui empruntent les sentiers de randonnée et les pistes cyclables peuvent accéder à ces spots audio grâce à l'application LRE et aux codes QR.

- « Airborne Region » : 4 itinéraires thématiques ont été développés dans la région aéroportée des Pays-Bas en 2020-2021.

- Opération Market Garden Trail : des itinéraires de randonnée à thème ont été développés dans la région spécifique des Pays-Bas en 2021-2022.

- Luxembourg : des sentiers de randonnée de la Route de la Libération de l'Europe sont en cours de développement au Luxembourg, reliant des lieux historiques et impliquant des recherches sur des récits historiques. En coopération avec le ministère luxembourgeois du tourisme, 2022-2023.

3.2.3 Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens

La Fondation LRE s'est engagée à promouvoir des projets novateurs de mémoire active et de transmission de la mémoire destinés aux jeunes générations par le biais du programme LRE pour la jeunesse. Une caractéristique essentielle de ces initiatives est l'inclusion et le partage d'expériences diverses, en appliquant une approche multi-perspective de l'histoire et de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale.

Plusieurs projets importants entrepris par LRE entre juillet 2019 et juillet 2022 illustrent les échanges culturels et éducatifs pour les jeunes Européens :

- HistoryTreks - Promouvoir la citoyenneté européenne et la durabilité le long de la Route de la Libération de l'Europe : un échange de jeunes de 5 jours avec 25 étudiants universitaires d'Allemagne et des Pays-Bas le long de la Route en allemand et néerlandais, 2021-2022. Avec les "HistoryTreks", financés par le programme Erasmus+, des étudiants de différents pays se réunissent pour réfléchir à l'histoire et à l'impact de la Seconde Guerre mondiale sur leurs régions à l'aide de méthodes

d'apprentissage formelles et non formelles, y compris la randonnée sur la Route de la Libération de l'Europe et la visite de sites de commémoration en cours de route.

- À ce jour, trois séries de conférences pour la jeunesse "Through Their Eyes" ont été organisées grâce au financement de l'Union européenne (CERV : programme Citoyens, égalité, droits et valeurs). La première édition, "History Through Their Eyes" (2017-2019), s'est concentrée sur la comparaison des différentes perspectives et expériences européennes pendant la Seconde Guerre mondiale. La deuxième édition, "EASTory Through Their Eyes" (2020-2022), s'est concentrée sur la comparaison des perspectives de l'Europe de l'Est et de l'Europe de l'Ouest sur la guerre. La troisième édition, "Persecution Through Their Eyes" (2022-2023), s'est concentrée sur les expériences des individus et des groupes minoritaires persécutés par le régime nazi. Grâce à ces projets, les jeunes Européens sont invités à découvrir les histoires personnelles d'individus qui ont vécu la Seconde Guerre mondiale et ses conséquences dans toute l'Europe, et à réfléchir à la complexité d'une telle histoire commune. La série "Through their Eyes" combine une exposition en ligne et itinérante avec des événements pour les jeunes dans des lieux partenaires en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Italie et en Pologne.

- En outre, deux voyages d'étude avec échanges de jeunes ont été organisés le long de la Route. Grâce à une généreuse subvention de la Fondation Starr et en partenariat avec la Journée nationale de l'histoire (National History Day, États-Unis) et la Fondation Operation Liberty (États-Unis), un groupe d'étudiants américains s'est rendu aux Pays-Bas pour un voyage de cinq jours. Dix élèves et dix enseignants ont visité de nombreux sites historiques et musées le long de la Route aux Pays-Bas pour se familiariser avec l'opération Market Garden. À chaque endroit, ils ont présenté un "vecteur de mémoire" pour marquer les futurs sentiers de randonnée de la Route de la Libération de l'Europe. Un deuxième voyage a été organisé en mai 2022 par la Fondation LRE et Liberation Route NRW e.V., qui a amené les élèves sur les sites de Vogelsang-IP/ Hürtgen Forest (DE) et sur les lieux de l'Operation Market Garden/Operation Veritable (NL) pour découvrir les différentes perspectives et les impacts de la Seconde Guerre mondiale sur les régions respectives.

Le programme LRE pour la jeunesse et la mémoire active a été intégré aux objectifs 2025 (stratégie LRE 2025, élaborée au cours de la période d'évaluation). Le programme LRE pour la jeunesse sera un élément central de la Route de la Libération de l'Europe et un élément clé de la stratégie pour les commémorations 2024-2025 du 80ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale dans le cadre du programme "Europe Remembers". Le programme pour la jeunesse vise à obtenir une reconnaissance au sein du secteur, parmi les autorités nationales et régionales, en Europe et en Amérique du Nord.

3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts

Plusieurs activités ont été entreprises dans les domaines de la pratique culturelle et artistique contemporaine par LRE sur la période de juillet 2019 à juillet 2022 :

- « Vecteurs de la mémoire »[2] : il s'agit d'un projet international majeur d'art contemporain et de design. L'architecte de renom Daniel Libeskind a conçu une famille symbolique de panneaux de signalisation appelés « Vecteurs de la mémoire », qui

[2] https://www.lre-foundation.org/vectors-of-memory/

rendent hommage à des personnes, des lieux et des histoires présents dans le paysage européen. Ces bornes sont les suivantes : Crossroad Vectors (vecteurs de croisements, en deux tailles), small Floor Vector studs (petits plots au sol), et le monumental Remembrance Site Vector (vecteur site de commémoration) de 3,5 mètres sont adaptés aux différents besoins en matière d'emplacement. Avec l'installation de 12 vecteurs de taille moyenne/grande aux Pays-Bas en 2022 (l'un d'entre eux a été vu dans le cadre de la visite d'évaluation sur le terrain à Mesch, aux Pays-Bas) et l'installation d'environ 120 marqueurs vectoriels plus petits en Belgique, aux Pays-Bas, en Italie et en Allemagne, le programme installera progressivement des vecteurs au moins tous les cinq kilomètres le long du sentier de randonnée de LRE. Le tronçon initial, de Londres à Berlin, s'étend sur près de 4 000 km à travers le Royaume-Uni, la France, la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne. Les vecteurs sont fabriqués aux Pays-Bas, ce qui génère des retombées économiques positives pour les industries créatives et culturelles en Europe.

"Les Vecteurs sont une topographie de la mémoire. Ils fonctionnent comme des points dans l'espace et dans le temps, tout en se rattachant à l'histoire de la libération. Il est important que les marqueurs communiquent un message très clair et audacieux." DANIEL LIBESKIND

L'architecte américain d'origine polonaise Daniel Libeskind a une pratique internationale du design et de l'architecture qui a été activement engagée et très influente dans les domaines liés au souvenir et à la commémoration. Parmi ses réalisations en Europe, on peut citer l'extension du musée d'histoire militaire de Dresde, le musée juif de Berlin, l'installation photographique en plein air "Through the Lens of Faith" à Auschwitz, le mémorial néerlandais de l'Holocauste à Amsterdam, le musée juif de Lisbonne et le musée juif danois de Copenhague.[3]

- Productions et représentations théâtrales - Compagnie théâtrale LRE Italie : plusieurs productions en direct, en ligne et sous forme de podcast ont eu lieu (voir point 4.4 du formulaire de certification), atteignant un public de plus de 400 personnes à Lucques (représentations de janvier 2020) et 6 000 vues en ligne à ce jour.

3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable

Afin de faire de la Route de la Libération de l'Europe un élément physique du paysage européen, la Fondation LRE et ses membres développent depuis 2020 un réseau de sentiers de la Route de la Libération de l'Europe qui permet de nouvelles façons de vivre l'itinéraire de manière durable en faisant de la randonnée, de la marche et du vélo. Développés en coopération avec des associations de randonneurs à travers l'Europe, les sentiers forment un lien traçable entre les principales régions le long de l'avancée des forces alliées à travers l'Europe.

À ce jour, plus de 4 000 km d'itinéraires de randonnée ont été aménagés dans cinq pays européens (Royaume-Uni, France, Belgique, Pays-Bas et Allemagne). Dans les années à venir, de nouveaux itinéraires de randonnée longue distance seront développés au Luxembourg, en France, en Belgique, en Allemagne, en République Tchèque et en Pologne et seront complétés par de nouveaux modes de transport durables, dont le vélo. En outre, de nombreux autres itinéraires de randonnée locaux, régionaux et urbains sont également en

[3] Source : Dezeen Magazine https://www.dezeen.com/tag/studio-libeskind/

cours de développement. Il est important de noter que ces itinéraires sont balisés par une famille symbolique de marqueurs de sentiers appelés "Vecteurs de mémoire", conçus par l'éminent architecte Daniel Libeskind (voir 3.2.4).

Ces Vecteurs rendent hommage aux personnes, aux lieux et aux histoires présents dans le paysage européen et sont conçus comme un monument européen commun et reconnaissable à la libération et à la Seconde Guerre mondiale. La Fondation LRE et ses partenaires ont également développé plus de 200 audiospots (récits historiques audio) à travers l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas. Il est important de noter que la collaboration internationale pour développer ces projets a permis de promouvoir un tourisme alternatif et durable autour de la Route de la Libération de l'Europe.

Le Vecteur du village de Mesch aux Pays-Bas a été visité dans le cadre de la mission d'évaluation de novembre 2022. Premier Vecteur installé aux Pays-Bas, il a été inauguré en septembre 2022[4] , à l'occasion du 78ème anniversaire de la libération du premier village des Pays-Bas (le 12/09/1944). Ce Vector est bien installé et entretenu. Il est placé tout près de la frontière entre la Belgique et les Pays-Bas, sur un itinéraire de randonnée et de vélo, à côté de l'école primaire du village dont les élèves ont participé à la cérémonie d'inauguration. Les commémorations annuelles de la libération à Mesch sont un événement multiconfessionnel qui attire des participants locaux de tous âges, y compris des anciens combattants. Plusieurs membres du comité de libération du village, responsables de la gestion et de l'entretien du Vecteur, se sont joints à la réunion d'évaluation, ainsi que le représentant de l'autorité locale, et tous se sont montrés très positifs quant à leur implication dans le projet LRE. Le Vecteur et la technologie des spots audio constituent un attrait supplémentaire pour les visiteurs des secteurs de la culture, de la mémoire et du tourisme actif dans le petit village de Mesch et la municipalité plus large d'Eisjden-Margraten, qui compte plusieurs autres sites historiques importants liés à la Seconde Guerre mondiale.

La Fondation LRE s'est associée à un certain nombre de voyagistes pour inclure la Route de la Libération de l'Europe dans leurs produits touristiques, y compris un voyage de cyclisme et de randonnée organisé par le voyagiste français Visit Ouest. Une collaboration notable dans le domaine de la jeunesse a été le partenariat avec Education First pour développer des voyages pour les jeunes autour de la Route de la Libération de l'Europe, ciblant principalement le marché nord-américain. De nouveaux partenariats sont en cours de développement car la Fondation LRE rencontre des centaines de voyagistes chaque année lors d'événements tels que l'ETOA (City Fair, Gem, etc.) et le Sommet européen du vélo.

La participation au Sommet européen du vélo en 2022 a constitué le premier engagement formel avec le marché du cyclotourisme et marque la stratégie spécifique visant à inclure, dans la mesure du possible, des itinéraires cyclables aux côtés des itinéraires de randonnée de LRE. Le cyclisme a toujours fait partie de la stratégie d'engagement de LRE aux Pays-Bas et il y a une grande marge de croissance dans ce domaine touristique, en particulier compte tenu de l'évolution des modèles de tourisme en Europe, de l'intérêt pour le tourisme domestique et plus localisé, de la crise du coût de la vie et de l'attention accrue portée aux questions environnementales, à la durabilité et aux coûts de transport.

Les "Liberation Route Europe Tour & Travel Guides"[5] sont un produit spécifique utilisé pour engager les voyagistes.

[4] https://www.lre-foundation.org/upcoming-unveiling-new-cross-road-vectors-in-the-netherlands/
[5] https://www.lre-foundation.org/tour-travel-guide/

3.3 Réseau de l'Itinéraire culturel

3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau

Le réseau de la Route de la Libération de l'Europe est géré par une fondation néerlandaise - la Fondation LRE (Stichting Liberation Route Europe). Cette fondation a été enregistrée dans la municipalité d'Overbetuwe, NL le 25.02.2011, et révisée le 21.06.2021.

Le bureau principal du réseau se trouve à Arnhem, aux Pays-Bas, et un bureau plus petit se trouve à Bruxelles. Les 12 membres du personnel du réseau, basés à Arnhem et à Bruxelles, sont sous contrat avec la Fondation LRE à Arnhem.

Le Conseil de surveillance international de la Fondation LRE (le Conseil d'administration) est composé de sept membres dont les expériences couvrent divers domaines spécialisés (histoire, diplomatie, tourisme, politique et mémoire). Les membres du Conseil sont originaires des Pays-Bas (4 membres), de l'Allemagne, de la Belgique et du Royaume-Uni. La composition du conseil d'administration a été revue au cours de la période d'évaluation.

La Fondation LRE compte deux importants mécènes/ambassadeurs :

- Martin Schulz **:** Membre du Bundestag allemand et ancien président du Parlement européen, parrain de la Fondation LRE et de la Route de la Libération de l'Europe.

- Daniel Libeskind : Architecte du Studio Libeskind, créateur des Vecteurs de la Mémoire jalonnant les parcours de la Route de la Libération de l'Europe.

Au moment de la candidature à la certification en 2019, les bureaux de la Fondation étaient hébergés au siège du « vFonds » à Utrecht. Depuis 2012, la fondation NL vFonds (Fonds national pour la paix, la liberté et les soins aux anciens combattants), qui cofinance des initiatives néerlandaises sur les thèmes de la libération, de la liberté et de la paix, a soutenu le travail de LRE par le biais d'accords de coopération à long terme, qui sont entrés dans une phase différente au cours de la période d'évaluation 2019-2022. Au cours de cette période, pour des raisons logistiques et autres, il a été décidé de transférer les bureaux de LRE à Arnhem.

Outre l'organisation internationale basée en Belgique et aux Pays-Bas, de nouvelles antennes nationales de la LRE ont été créées au cours de la période d'évaluation - en Italie (2019), en France (2021), au Royaume-Uni (2021) et en Allemagne (2022). Ces organisations sont affiliées à la Fondation LRE et sont destinées à renforcer la structure globale du réseau, à permettre l'accès aux financements, aux contacts et aux relations nationales sur le terrain qui ne sont pas aussi accessibles au niveau du réseau international. Ces organisations nationales constituent une partie importante de la stratégie du réseau, en termes de membres, d'activités et d'efficacité. Elles permettent également aux associations nationales de communiquer les valeurs de LRE aux publics locaux, aux donateurs et aux jeunes dans un langage et un style adapté au contexte.

La Fondation LRE dispose également d'un Conseil consultatif historique qui compte actuellement neuf membres (voir 3.2.1 pour plus d'informations). Ces conseillers sont des historiens chevronnés attachés à diverses universités et organismes de recherche à travers l'Europe. Ils viennent de Pologne, d'Allemagne, du Luxembourg, d'Italie, du Royaume-Uni, des Pays-Bas et de France.

La Fondation LRE est la structure juridique mère désignée de l'organisation, couvrant le mandat international du réseau et étant l'employeur légal du personnel. La fondation belge sans but lucratif (*LRE aisbl. - Liberation Route Europe international association* établie en vertu du droit belge, janvier 2018, avec 4 membres fondateurs, y compris la Stichting LRE néerlandaise) n'est pas la structure de gouvernance active en termes de mise en œuvre active ou d'emploi du personnel. La LRE aisbl. assume certaines fonctions en tant que destinataire légal du financement reçu des institutions nationales belges pour les activités basées en Belgique, et il est prévu qu'elle soit réaffectée dans l'année à venir en tant que branche nationale pour la Belgique et le Luxembourg, avec toute révision nécessaire de la structure de gouvernance.

Il convient de noter que les préoccupations soulevées lors de l'évaluation en vue de la certification en 2019 concernant le manque de clarté et les différentes traductions des noms de la/des structure(s) juridique(s) ont été prises en compte et qu'un nom et un acronyme cohérents sont désormais utilisés.

3.3.2 Aperçu de la situation financière du réseau

La documentation relative à la situation financière du réseau est fournie dans trois rapports annuels de Stichting Liberation Route Europe (2019-2021), ainsi que le budget 2022 et les projections jusqu'en 2024.

Le vFonds (le Fonds national néerlandais pour la paix, la liberté et les soins aux anciens combattants - financé aux Pays-Bas par diverses sources de loterie), qui cofinance des initiatives néerlandaises sur les thèmes de la libération, de la liberté et de la paix, a conclu trois accords triennaux consécutifs avec la SLRE (Stichting Liberation Route Europe) pour fournir un financement régulier d'environ 500 000 EUR par an. Ces accords portant sur un financement de base régulier substantiel couvrent la période 2012 - 2019. Au début, le financement était réservé aux activités menées aux Pays-Bas. Comme indiqué dans le rapport d'évaluation 2019, un accord conclu en 2013 permet de dépenser les financements du vFonds de manière plus large en dehors des Pays-Bas.

Comme le vFonds l'a indiqué à la SLRE, les accords de financement réguliers de trois ans ont pris fin en 2019. En 2019, le vFonds avait également accordé un prêt pour une étude de faisabilité sur la collecte de fonds aux États-Unis. Une partie du prêt ayant été remboursée par la suite, le vFonds a accepté en 2021 d'amortir le montant restant, qui apparaît dans les comptes de 2021 comme une subvention régulière du vFonds de 160 000 EUR.

Le vFonds est maintenant passé à une nouvelle phase de financement pour la SLRE, et a accordé un financement de projet de 250 000 EUR par an, également sur un cycle de trois ans. Le financement actuel du projet par le vFonds couvre la période 2021-2023. Il a été alloué à différents sentiers de randonnée aux Pays-Bas jusqu'à présent et, en 2023, il financera des activités de projet en Pologne et des travaux sur les pistes cyclables.

Au cours de la période où le financement accordé par le vFonds néerlandais a été réduit, un financement de projet substantiel pour les activités du réseau a été fourni par le gouvernement allemand (financement du ministère allemand des affaires étrangères, par l'intermédiaire de l'ambassade de la République fédérale à La Haye). Ce financement a été accordé sur une base annuelle au cours de la période 2020-2022, comme suit :

2020 : 408 000 EUR
2021 : 593 000 EUR

2022 : 540 000 EUR

Ce financement a permis de développer diverses activités de projet du réseau LRE, qui ne se limitent pas à celles menées en Allemagne. LRE a été informé que l'engagement initial, pris juste avant les fermetures liées à la pandémie de Covid-19 en 2020, correspondait au double de ce niveau de financement (c'est-à-dire 3 millions d'euros sur trois ans). Toutefois, le gouvernement allemand a ensuite pris la décision pragmatique de réduire le financement de moitié, de surveiller les conséquences de la pandémie et d'anticiper d'autres besoins importants. L'un des défis identifiés pour LRE en ce qui concerne le financement de l'Office fédéral est que le processus décisionnel et administratif est complexe et qu'il a fallu du temps pour le comprendre et s'y retrouver. Le financement a été approuvé en cours d'année, ce qui a imposé un calendrier accéléré pour le cycle des dépenses. Au moment de l'évaluation, fin 2022, des discussions étaient en cours sur les demandes de projets LRE auprès du fonds gouvernemental allemand pour les années à venir.

En août 2022, un financement spécifique de 228 000 EUR a été accordé par un autre canal du gouvernement allemand pour des activités en Italie, afin de développer les sentiers de la Route de la Libération de l'Europe en Italie[6] . Il s'agit de créer des itinéraires de randonnée thématiques en Italie pour raconter l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, et de développer une campagne de marketing en ligne complète pour lancer le projet une fois terminé.

Parallèlement à ces projets à grande échelle et à ces flux de financement réguliers, plusieurs projets importants ont bénéficié d'un financement de l'UE. Le programme L'Europe pour les citoyens a financé le projet EASTory (98 280 EUR, pour la période 2020-2022) ; Erasmus+ Mobilité des jeunes a financé le projet HistoryTreks (19 275 EUR, pour la période 2021-2022) ; le programme CERV Citizens, Equality, Rights & Values a financé le projet Persecution through their Eyes EU partnership (179 710 EUR, pour la période 2022-2024) et une autre demande du CERV est attendue.

D'autres projets importants ont été financés par la Fondation Starr aux États-Unis (195 000 EUR pour un projet de 2019 marquant l'histoire des États-Unis le long de la Route de la libération en Europe). La Loterie belge a accordé un financement aux sentiers de randonnée de la Route de la libération en Belgique (50 000 EUR, pour la période 2022-2024).

Il est également important de noter le niveau significatif des contributions financières des membres au budget annuel. En 2022, ces contributions devraient s'élever à 326 000 EUR, ce qui représente environ 20 % des recettes annuelles. Les cotisations annuelles vont de 500 EUR pour l'adhésion de base à 30 000 EUR pour l'adhésion régionale supérieure, un tarif général qui couvre jusqu'à dix organisations régionales et inclut le vecteur mural de la mémoire. Les autres tarifs d'adhésion des individus et des organisations se situent entre ces paramètres.

Au cours de la pandémie de COVID-19, l'organisation a été confrontée à de nombreux défis. Des ralentissements dans les taux de paiement des partenaires et des membres ont été constatés, et certains projets ont été retardés. La fondation a eu recours aux mesures de soutien financier NOW aux Pays-Bas et aux options de chômage temporaire en Belgique pour atténuer les coûts de personnel pendant les périodes de fermeture.

Dans l'ensemble, les comptes de pertes et profits montrent un revenu relativement constant, les réductions étant dues à la perte du vFonds et à l'impact de la pandémie. Toutefois, cela

[6] https://www.lre-foundation.org/lre-italy-receives-funding-from-the-federal-republic-of-germany-for-the-development-of-the-liberation-route-trails-in-italy/

n'a pas eu d'impact substantiel sur le personnel ou le programme d'activités, comme on peut le constater.
2019: 1 852 308 EUR
2020: 1 708 298 EUR
2021: 1 753 001 EUR

Les prévisions de recettes pour les trois prochaines années sont à la hausse, notamment en raison du soutien accru attendu pour le sentier de randonnée allemand :
2022 : 1 631 000 EUR
2023 : 1 851 000 EUR
2024 : 1 890 000 EUR

3.3.3 Composition actuelle du réseau par pays et type de membre

Une liste actualisée des nouveaux membres depuis 2018 a été fournie par LRE. En la croisant avec la liste fournie dans le dossier de certification, la composition actuelle du réseau est la suivante :

Nombre total de membres : 132

Pays membre	**Nombre de membres**	**% du nombre total de membres**
Pays-Bas	74	56%
Italie	16	12%
Allemagne	13	10%
Belgique	7	5%
Royaume-Uni / Îles Anglo-Normandes	7	5%
France	7	5%
Pologne	2	1%
République Tchèque	2	1%
Luxembourg	1	1%
Suède	1	1%
Grèce	1	1%
États-Unis	1	1%

Il existe une large typologie de membres, répartis approximativement comme suit :

Autorités locales	45%
Acteurs du tourisme	18%
Musées	16%
Institutions culturelles/ONG	11%
Autorités régionales	5%
Universités/recherche	2%
PME	1%
Parc naturel	1%

Le segment global le plus important de membres par type/géographie est celui des autorités locales aux Pays-Bas.

NB : la liste des membres du réseau présentée dans le dossier de certification est légèrement supérieure au nombre de membres formels et cotisants, car elle comprend plusieurs catégories supplémentaires de partenaires, de parties prenantes et de sous-membres. Par conséquent, les informations les plus récentes fournies à l'évaluateur en novembre 2022 par LRE ont été utilisées pour l'analyse du nombre total de membres et de pays membres. Cependant, l'analyse typologique est basée sur les données du dossier d'adhésion des membres, qui détaillent ces informations.

Le Forum LRE s'est tenu en Normandie en avril 2022. Avec la levée des contraintes COVID, c'était la première occasion pour les membres, les partenaires et les acteurs du tourisme de se rencontrer en personne depuis 2019. Environ 220 participants sont venus de France, des Pays-Bas, du Canada, d'Allemagne, des États-Unis, de Belgique, du Royaume-Uni, de la République tchèque, d'Italie et de Pologne pour l'événement. Le Forum LRE 2023 est en préparation pour février/mars 2023 à Florence, renforçant le rôle des membres italiens du réseau et les activités de projet au sein du réseau LRE.

3.3.4 Extension du réseau depuis la dernière évaluation

Comme indiqué dans l'évaluation de la demande de certification de janvier 2019 :

"Au moment de l'évaluation, la SLRE comptait 52 membres officiels, dont plusieurs consortiums régionaux. La majorité des membres se trouve aux Pays-Bas : 73% sont néerlandais / 38 membres néerlandais, avec sept autres pays comptant chacun de 1 à 4 membres (DE, BE, UK, FR, LU, CZ et USA)".

Par conséquent, avec 132 membres, on peut constater qu'il y a eu une expansion et une diversification considérables des membres du réseau au cours des 3-4 dernières années. Cela peut être décrit comme l'entrée du réseau LRE dans une phase plus mature, par rapport à sa structure initiale évaluée en 2019, qui s'était développée à partir de l'initiative basée aux Pays-Bas, et qui dépendait fortement des membres néerlandais.

Le nombre total de membres a augmenté de 154 % depuis la dernière évaluation. Au cours de la période évaluée (de janvier 2019 à novembre 2022), il y a eu une augmentation significative de 80 membres. En plus d'un grand nombre d'autorités locales membres aux Pays-Bas, les membres se sont diversifiés avec 16 membres d'Italie et un plus petit nombre de membres de France, de Pologne, du Royaume-Uni, de Suède, de Belgique, d'Allemagne et de Grèce. La composition de l'association est ainsi beaucoup plus équilibrée au niveau européen et international.

Il a également été noté dans le rapport d'évaluation 2019 : "LRE implique certains pays européens qui ne sont pas membres du réseau et qui ne sont pas pleinement intégrés dans le récit principal de LRE", et ce point a été pleinement pris en compte. Il s'agissait du cas de l'Italie, qui faisait partie de la Route LRE mais n'avait pas de membres. Grâce à l'engagement actif de LRE Italie (association nationale) et à d'autres actions de sensibilisation, l'adhésion plus récente de 16 organisations importantes d'Italie, représentant le plus grand nombre de membres en dehors des Pays-Bas, est saluée.

La majorité des membres du réseau sont toujours basés aux Pays-Bas, ce qui reflète les origines et la visibilité de LRE dans ce pays. De plus, il semble qu'il existe des mécanismes et des ressources financières permettant aux autorités locales néerlandaises de rejoindre le réseau LRE, ce qui n'est absolument pas le cas dans de nombreux autres pays (ou la plupart).

Les autorités locales néerlandaises étant le segment le plus important des membres, en termes de nationalité et de typologie, elles représentent une source de revenus et une participation importantes au réseau. Il s'agit d'un élément positif qui sert d'exemple et de levier pour l'adhésion d'autres autorités locales dans les pays du réseau (deux nouveaux membres récents sont la municipalité de Milan et la ville de Dunkerque).

Dans l'ensemble, il y a eu un rééquilibrage significatif, passant de 73% de membres LRE néerlandais en janvier 2019 à 56% en novembre 2022. Le réseau LRE compte désormais des membres dans 12 pays, soit une expansion géographique de 50 % (en janvier 2019, le réseau comptait des membres dans 8 pays).

L'initiative croissante des associations nationales LRE (France, Belgique, Italie, Royaume-Uni, Allemagne) s'étend également à un réseau décentralisé d'associations nationales LRE affiliées, qui, dans certains endroits, ont également leurs propres membres. Ce réseau s'est développé au cours des dernières années, depuis la certification, à la fois en termes de nombre d'associations nationales et de niveau d'engagement. Parfois, les membres et partenaires de l'association nationale trouvent une voie vers l'adhésion à part entière à LRE, et dans d'autres cas, les organisations choisissent d'adhérer à la fois à leur réseau national et au réseau international LRE. Quoi qu'il en soit, cette structure constitue une approche positive de l'engagement en faveur des thèmes et des valeurs de la Route de la Libération de l'Europe. Elle amplifie la visibilité du réseau LRE et de ses actions. C'est également une solution intelligente aux ressources financières variables des membres potentiels du réseau - dans certains pays, les institutions membres disposent des ressources financières nécessaires pour adhérer à la fois au niveau national et au niveau européen, tandis que dans d'autres, une seule option est envisageable.

D'après les informations fournies par le Conseil de l'Europe, des discussions avaient eu lieu au cours de la période d'évaluation sur la participation potentielle de la Russie à la Route de la Libération de l'Europe. D'après les informations recueillies lors de l'entretien d'évaluation, le Conseil de l'Europe a joué un rôle de médiateur lors d'une approche de LRE en 2021 par des partenaires ministériels russes potentiels qui ont remis en question l'exactitude et l'équilibre des récits multi-perspectives de la Seconde Guerre mondiale de la Route de la Libération de l'Europe, des membres de son réseau et de son Conseil consultatif historique. Par la suite, une réunion de haut niveau a été organisée en 2021 pour lancer un dialogue sur ces questions. Lors de cette réunion, la LRE a affirmé les valeurs du réseau et l'engagement envers la Magna Carta et la Charte de la Fondation, qui sont obligatoires pour tous les membres. Bien que les points de vue du ministère russe soient restés étroits et qu'il n'ait pas été possible de s'engager de manière significative en faveur des valeurs multi-perspectives de la charte LRE, le Conseil de l'Europe a néanmoins suggéré une adhésion éventuelle de la Russie à cette époque. Avec l'invasion de l'Ukraine, une procédure a été lancée en vertu de l'article 8 du Statut du Conseil de l'Europe. Le 16 mars 2022, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a décidé que la Fédération de Russie cesserait d'être membre du Conseil de l'Europe avec effet immédiat, mettant ainsi fin à 26 années d'adhésion du pays[7] . Le Conseil de surveillance de la Fondation LRE a fait une déclaration[8] sur l'invasion russe de l'Ukraine lors de son Forum LRE 2022, réaffirmant les héritages de liberté et de démocratie de la Seconde Guerre mondiale :

[7] Note du Secrétariat : Suite à la Résolution CM/Res(2022)03 du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, la Fédération de Russie a cessé d'être membre du Conseil de l'Europe le 16 mars 2022. La Fédération de Russie a cessé d'être membre de l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels à compter du 23 mars 2022.

[8] https://www.lre-foundation.org/lre-forum-2022-statement-from-the-lre-foundations-supervisory-board-on-the-russian-invasion-of-ukraine/

"Depuis sa création, la Fondation LRE s'est engagée à développer la connaissance de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, à créer une plateforme de dialogue international et à inviter à la réflexion sur les leçons du passé, le Forum LRE étant l'une des principales expressions de cette mission. Tous ces travaux et efforts visent à promouvoir une Europe pacifique. À cet égard, nous souhaitons renouveler notre admiration pour le travail acharné que nos membres et nos partenaires consacrent chaque jour à leurs projets de commémoration. Le réseau de la Fondation LRE représente un exemple remarquable de coopération internationale entre des pays autrefois ennemis qui ont trouvé le chemin de la réconciliation et poursuivent aujourd'hui une mission commune de paix".

3.3.5 Extension du réseau dans les trois années à venir

Les organisations nationales des branches mentionnées ci-dessus constituent un élément important de la stratégie d'extension du réseau pour les trois années à venir.

Il est prévu d'adapter des éléments de l'aisbl Liberation Route Europe (association internationale de la Route de la Libération de l'Europe établie en vertu du droit belge, janvier 2018). Cette structure juridique n'est pas adéquate pour devenir la principale structure juridique et administrative du réseau/de la Route (cela reste la Stichting Liberation Route Europe, fondation néerlandaise, établie en février 2011, en tant qu'organisme parent, principale organisation de mise en œuvre et employeur de l'équipe du personnel de LRE). Néanmoins, l'aisbl. LRE joue un rôle important en tant que canal de financement belge attribué à des activités/projets dédiés en Belgique (par exemple, le développement de sentiers de randonnée en Belgique, le financement de la Loterie Nationale Belge attribué en 2022). Il est donc prévu de transformer l'association LRE aisbl. en association nationale LRE pour la Belgique et le Luxembourg, ce qui entraînera un élargissement nécessaire de la structure du réseau de l'association nationale. Le cas échéant, en termes de nombre de membres et d'intérêt, des options seront explorées pour d'autres associations nationales affiliées à la Route de la Libération de l'Europe.

En ce qui concerne les autres stratégies d'extension du réseau pour les trois années à venir, une stratégie de recherche, de communication et de visibilité est en cours avec le secteur des musées à travers l'Europe. Lors des entretiens d'évaluation, d'importants musées dont le contenu est lié à la Seconde Guerre mondiale et au thème de la Route de la Libération au Royaume-Uni, en Finlande, à Malte, en Slovénie et en Slovaquie ont été mentionnés comme cibles de communication. Des discussions sont en cours à haut niveau avec la Slovénie, en vue de développer une stratégie d'engagement pour les Balkans occidentaux.

Dans l'ensemble, la direction de LRE est très consciente des problèmes posés par un engagement plus faible avec les partenaires et les membres potentiels d'Europe de l'Est. Le langage de la "Route de la Libération" ne correspond pas à l'expérience de ces pays après la Seconde Guerre mondiale. Cependant, le réseau cherche d'autres voies d'engagement, par exemple en invitant un orateur hongrois au Forum LRE de 2023. Dans ce contexte, la campagne et la marque "Europe Remembers", qui ont été considérablement développées au cours de la période d'évaluation, constituent un point d'entrée plus accessible pour les organisations et les initiatives locales qui souhaitent s'engager dans le réseau LRE au sens large.

Les protocoles d'accord sont une autre stratégie développée pour étendre les partenariats de LRE, et c'est aussi un moyen d'étendre les affiliations du réseau, ce qui peut conduire à de nouveaux membres. Voici quelques exemples dans ce domaine :

- Signature d'un protocole d'accord avec la Maison de la Randonnée - GTA Belgique (juin 2022)[9]

- De prochains protocoles d'accord sont prévus au Royaume-Uni (à signer avec l'association britannique LRE) avec l'association Ramblers UK et la Commission des sépultures militaires du Commonwealth.

Un autre élément de la stratégie d'expansion et de visibilité du réseau est l'engagement à haut niveau. Par exemple, le 9 mai 2022, la Route de la Libération de l'Europe a été présentée à la Chambre des députés italienne lors de la réunion plénière de la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE). Carlo Puddu, Directeur général de LRE Italie, et Mirco Carrattieri, Président du Conseil consultatif historique de LRE Italie, ont représenté la Route de la Libération de l'Europe lors d'une audition conjointe de deux rapports sur la culture, le patrimoine et la mémoire, en présence de Tiny Kox, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) et des membres de la Commission.[10]

3.4 Outils de communication

3.4.1 État actuel des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalétique, cartes, etc.)

La SLRE compte trois personnes directement responsables des activités de communication (responsable de la communication, conseiller en presse et communication et responsable numérique). L'éventail professionnel et complet d'outils de communication (qui ont été mentionnés dans le rapport d'évaluation de 2019) a continué à se développer et à atteindre les médias spécialisés et généraux dans différents formats en Europe et en Amérique du Nord.

Il est à noter que la période de confinement liée au COVID-19 a été mise à profit de manière constructive pour réexaminer ce domaine et travailler plus intensément à la mise au point du nouveau site web et à la redéfinition de la marque.

Le site web de la Route de la Libération (www.liberationroute.com) est le site d'information destiné au public. Il est disponible en anglais, en français, en italien, en allemand, en néerlandais et en polonais. Cette nouvelle version du site a été lancée en mai 2021 et présente plus de 1 000 lieux et histoires. Au cours des six premiers mois, 263 000 visiteurs[11] ont été enregistrés, soit une moyenne de 43 000 utilisateurs uniques par mois (les statistiques pour l'évaluation en 2019 étaient de 30 000 visiteurs par mois), et plus de 4 500 nouvelles pages.

L'itinéraire culturel dispose de cartes imprimées et numériques. Les itinéraires de randonnée pédestre qui suivent la Route de la Libération ont été développés en coopération avec des organisations européennes de randonnée pédestre (y compris l'Association européenne de randonnée pédestre), des historiens, des partenaires locaux, etc. et ont été cartographiés à l'aide de logiciels SIG professionnels (ArcGIS & QGIS).

[9] https://www.lre-foundation.org/lre-foundation-signs-memorandum-of-understanding-with-the-maison-de-la-randonnee-gta-belgique/
[10] https://www.lre-foundation.org/liberation-route-europe-represented-at-italian-parliament/
[11] Les statistiques relatives à l'engagement sur le site web et les réseaux sociaux sont tirées du rapport annuel de la Fondation LRE 2021.

Les itinéraires sont balisés, intégrés dans un système développé par des partenaires locaux dans différentes régions, y compris dans les régions des Pays-Bas et de la Belgique, avec un travail en cours au Luxembourg. Les Vecteurs de mémoire constituent un élément spécifique du système de signalisation (pour plus d'informations, voir le point 3.2.4).

Les communications sur les réseaux sociaux sont bien développées, avec un engagement actif et une augmentation du nombre d'abonnés, comme le montrent les chiffres de 2021 :

Page Facebook : 30 900 abonnés (+24,9 % par rapport à l'année précédente, 61 nouveaux abonnés par jour)
Au moment de l'évaluation, ce nombre était passé à 36 000 abonnés sur FB.

Instagram : 2 300 abonnés (+35,8%, 5,8 nouveaux abonnés par jour)
Au moment de l'évaluation, le nombre d'abonnés s'élevait à 2 669 (430 publications).

Une nouvelle newsletter a été lancée en 2021, qui se concentre sur le projet de la Route de la Libération de l'Europe et tient les lecteurs au courant des développements. Au cours de la période d'évaluation, six éditions du magazine LibRE ont été publiées.

La fondation LRE dispose d'un site web distinct (https://www.lre-foundation.org) qui sert les intérêts des membres du réseau et qui a fait l'objet d'un changement de marque au cours de la période d'évaluation. Des informations sur la gouvernance, le conseil de surveillance international, le Conseil consultatif historique, les projets du réseau, le Forum et les news sont publiées sur ce site. Il est accessible à tous ceux qui souhaitent en savoir plus sur le projet. Les réseaux sociaux de la Fondation LRE s'adressent à une cohorte professionnelle plus restreinte de membres du réseau, de partenaires et de parties prenantes - Twitter (3 128 abonnés au moment de l'évaluation) et Linkedin (1 215 abonnés). Les liens vers les pages Twitter et Linkedin se trouvent également sur le principal site d'information publique de la Route de la Libération de l'Europe.

LRE gère également un portail web distinct pour le projet Europe Remembers (https://europeremembers.com), une initiative lancée par la Fondation LRE avec d'autres partenaires stratégiques. Cette plateforme en ligne centralisée a fourni un calendrier collaboratif d'événements en 2019-2020 pour commémorer le 75ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce contenu a attiré plus de 500 000 visiteurs uniques au cours de la période d'activité de 18 mois, avec des campagnes parallèles de réseaux sociaux sur Facebook, Instagram et Twitter, atteignant également une vaste communauté en ligne. Le portail "Europe Remembers" renouvellera sa présence active en ligne et la mise à jour de son contenu pour le 80ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en 2024-2025.

Un nouveau domaine de communication a été signalé (qui démontre également le niveau de maturité du projet du réseau LRE et de l'Itinéraire culturel) : trois publications universitaires se sont concentrées sur le travail de LRE. Ces trois thèses (rédigées par des étudiants diplômés d'universités française, italienne et néerlandaise) ont été publiées en 2020, 2021 et 2022.

Le « Rough Guide - Travel the Liberation Route Europe »[12] - qui était mentionné en tant que projet futur dans l'évaluation pour la certification en 2019, a été publié en 2019. Dans le cadre de la stratégie de communication visant à promouvoir le livre, Rough Guides a lancé un site

[12] https://www.roughguides.com/articles/revealing-the-rough-guide-to-the-liberation-route-europe/

d'information dédié à la Route sur son site web[13]. En 2020, grâce à un accord avec les éditeurs, une version néerlandaise du guide a été publiée par l'ANWB.[14]

Comme indiqué lors de l'entretien d'évaluation, un appel d'offres était en cours pour une nouvelle initiative de communication - une série de podcasts axée sur des récits historiques et des lieux situés le long de la Route de la Libération de l'Europe. Les phases de sélection, de convention, de production et de lancement devaient avoir lieu en 2023.

Comme indiqué dans la stratégie LRE 2025, une nouvelle stratégie de marque a été mise en œuvre, qui présente une reconnaissance claire de la marque entre la Fondation LRE et ses initiatives et projets (Route de la Libération de l'Europe, Europe Remembers, et d'autres actions de projet).

Une fois de plus, on peut confirmer que les outils de communication LRE sont professionnels et complets. Le changement de marque des sites web et le nouveau logo créent une image visuelle claire, et les sites sont faciles à naviguer avec des publications régulières et récentes.

3.4.2 Respect des directives liées à l'utilisation du logo "Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe"

La Route de la Libération de l'Europe respecte les directives liées à l'utilisation du logo "Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe".

Le logo des "Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe" a été intégré aux balises des "Vecteurs de mémoire" (décrites plus en détail au point 3.2.4).

[13] https://www.roughguides.com/liberation-route-europe/
[14] https://www.anwb.nl/webwinkel/p/35151/bevrijdingsroute-europa

4. Conclusions et recommandations

En ce qui concerne les critères d'éligibilité pour les thèmes, les priorités d'action et les réseaux, tels que définis dans le document CM/Res(2013)67, la Route de la Libération de l'Europe répond à tous les éléments de la liste de contrôle. Il est donc recommandé de reconfirmer la certification "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe".

Liste des critères d'éligibilité des thèmes
La Route de la Libération de l'Europe répond aux critères suivants

- Le thème est représentatif des valeurs européennes et commun à au moins trois pays d'Europe.
- Le thème a été étudié et développé par des groupes d'experts multidisciplinaires de différentes régions d'Europe, afin de garantir que les activités et les projets qui l'illustrent soient basés sur un consensus.
- Le thème illustre la mémoire, l'histoire et le patrimoine européens et contribue à l'interprétation de la diversité de l'Europe d'aujourd'hui.
- Le thème se prête à des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes, conformément aux idées et aux préoccupations du Conseil de l'Europe dans ces domaines.
- Le thème permet de développer des initiatives et des projets exemplaires et innovants dans le domaine du tourisme culturel et du développement culturel durable.
- Le thème se prête au développement de produits touristiques en partenariat avec des agences et des opérateurs touristiques destinés à différents publics.

Liste des priorités d'action
La Route de la Libération de l'Europe est active dans tous les domaines d'action prioritaires :

- Coopération en matière de recherche et de développement
- Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen
- Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens
- Pratique contemporaine de la culture et des arts
- Tourisme culturel et développement culturel durable

Liste des critères pour les réseaux
La Route de la Libération de l'Europe continue de répondre à tous les critères pour les réseaux tels qu'ils sont définis dans les lignes directrices.

La Route de la Libération de l'Europe a reçu la certification en tant qu'Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe lors du cycle d'évaluation 2018-2019. Comme le reconnaît LRE, il s'agissait d'une phase relativement précoce de son développement, quelques années seulement après la formation du réseau international. En 2022, cependant, on peut considérer que le réseau est entré dans une phase mature de développement, avec une croissance impressionnante du nombre de membres, une visibilité et un engagement importants et une expansion des activités. La confiance et la portée de ses programmes se sont accrues, et il a déployé ses ressources de manière stratégique au cours de la pandémie de Covid-19 pour aborder de manière positive diverses questions de communication et de gouvernance.

Le programme jeunesse de LRE s'est considérablement développé au cours de la période, avec plusieurs projets dédiés financés par l'UE, atteignant notamment les partenaires et les jeunes participants en Europe de l'Est, l'une des zones cibles importantes de LRE. L'objectif est de faire du programme jeunesse de LRE un élément central de la Route de la Libération de l'Europe d'ici 2025. Ce programme est prévu pour être un élément clé de la stratégie de la Fondation LRE pour le 80ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, qui sera marqué en 2024-25 par une campagne de sensibilisation à grande échelle et la promotion de

l'Europe et de son patrimoine commémoratif par le biais de la plateforme Europe Remembers ("L'Europe se souvient").

Le tourisme culturel et de mémoire actif a été renforcé au cours de la période d'évaluation. Les sentiers de la Route de la Libération de l'Europe ont été considérablement développés - plus de 3 785 km du système initial ont été lancés (Londres - Berlin, à travers le Royaume-Uni, la France, la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne), intégrant des vecteurs de mémoire, des spots audio et d'autres informations sur les balises. L'objectif d'ici 2025 est d'avoir conçu et mis à la disposition du public 10 000 km de sentiers de randonnée, ainsi que des outils d'accompagnement, du matériel d'information et des vecteurs. Le concept de pistes cyclables est en cours de développement, avec des recherches menées dans le cadre de forums spécialisés dans le secteur du voyage, afin de développer les options de tourisme culturel actif et de mémoire, et d'atteindre d'autres utilisateurs engagés.

Cette forme de tourisme répond aux besoins et aux intérêts en matière de durabilité environnementale, tout en complétant les modèles post-COVID d'un tourisme plus localisé et domestique. Elle offre également des possibilités d'apprentissage et d'activité saine dans un contexte de contraintes économiques pesant sur les budgets des ménages en raison des pressions inflationnistes, de la crise énergétique de 2022 et au-delà.

Une autre indication du développement professionnel et de la maturité du réseau LRE et de l'ensemble du projet a été l'examen approfondi visant à développer la stratégie LRE 2025, en tant que stratégie à long terme pour 2021-25. Ce document important a été élaboré grâce aux contributions des équipes, à une enquête auprès des membres, à des consultations avec les principaux partenaires et parties prenantes et aux conseils des conseils d'administration de LRE. La mission de l'organisation ayant évolué, la déclaration de mission a été adaptée pour reconfirmer la définition de l'organisation - ce qu'elle fait et ce qu'elle ne fait pas. Les valeurs fortes de l'organisation sont ainsi rendues plus explicites. Dans le cadre de la révision, la charte LRE a été réexaminée (elle a été créée en 2014) et une version actualisée a été proposée. La Magna Carta et la Charte LRE confèrent un message sociétal et politique au projet et fixent le cadre des valeurs et des priorités pour les années à venir.

Dans l'ensemble, le réseau LRE est très représentatif des valeurs du Conseil de l'Europe, et l'itinéraire met en pratique les principes et les valeurs exprimés dans les conventions du Conseil de l'Europe et d'autres organisations internationales.

CRITÈRES	**Recommandations Evaluation Précédente 2018-2019**	**L'itinéraire a-t-il répondu à la recommandation depuis la dernière évaluation ?**		**Recommandations Evaluation en cours 2022-2023**
		OUI	**NON**	
I. Thème de l'itinéraire culturel	Examiner l'opportunité d'introduire une clause dans le code de conduite de la charte SLRE sur les obligations en matière de	Oui	☐	La Magna Carta et la Charte de la Fondation LRE ont été révisées dans le cadre de la stratégie 2025. La recommandation de l'évaluation

		restauration et de protection du patrimoine.			précédente n'est plus considérée comme une priorité pour le réseau par l'évaluateur et n'est donc pas reprise.
II. Priorités d'action	***Coopération en matière de recherche et de développement***		☐	☐	
	Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen		☐	☐	
	Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	Finaliser et diffuser la stratégie éducative de la SLRE ; rechercher des moyens de s'appuyer sur l'expérience du projet EYES pour étendre et approfondir les échanges culturels et éducatifs significatifs pour les jeunes Européens.	Oui		
	Pratique contemporaine de la culture et des arts		☐	☐	Continuer à développer des pratiques culturelles et artistiques contemporaines
	Tourisme culturel et développement culturel durable		☐	☐	
III. Réseau de l'Itinéraire culturel		-Développer une approche stratégique pour diversifier les membres des LRE/SLRE, afin de s'éloigner du déséquilibre numérique et financier des membres néerlandais et de viser un réseau	Oui		Continuer à élargir le nombre de membres dans les pays représentés par l'itinéraire culturel. Continuer à développer et à soutenir la stratégie d'adhésion décentralisée des organisations

	d'adhésion européenne plus équilibrée et plus diversifiée. -Viser une plus grande cohérence entre la représentation des membres du réseau et les pays représentés par les itinéraires touristiques proposés. -Examiner si les cotisations sont fixées à un niveau approprié pour tous les pays ciblés et les membres potentiels.			nationales, en permettant des niveaux de cotisation différenciés.
	Assurer la cohérence totale du nom utilisé en anglais pour la SLRE néerlandaise (à l'heure actuelle, plusieurs variantes ont été trouvées dans la documentation de LRE, ce qui donne l'impression de structures juridiques multiples).	Oui		
	Permettre à l'aisbl LRE d'acquérir la capacité financière et organisationnelle nécessaire pour se positionner en tant que partenaire international/chef de projet pour les projets de l'UE, en s'appuyant sur l'expérience et les résultats obtenus par l'aisbl SLRE aux Pays-Bas.	Oui		Note : cette recommandation a été prise en compte, mais il s'est avéré que la LRE aisbl. n'était pas la structure juridique et fiscale adéquate pour assurer la gouvernance globale du travail de la Fondation LRE. Par conséquent, la

				décision de transformer la LRE aisbl. en une association nationale plus nécessaire pour la Belgique et le Luxembourg est considérée comme la voie à suivre.
Outils de communication	Assurer une plus grande clarté de l'itinéraire ou des itinéraires LRE sur une carte de l'Europe pour le bénéfice de l'utilisateur	Oui	☐	

Autres recommandations du rapport 2019 :

Assurer une planification et une supervision adéquates de toute mission de collecte de fonds en dehors de l'Europe, afin de prévoir un revenu net, en tenant compte de toutes les dépenses et des frais de personnel.

- Cet objectif est considéré comme atteint, selon les comptes, et n'est pas considéré comme une recommandation pertinente à reporter.

Aucune autre recommandation n'est formulée. La Fondation LRE et le réseau de la Route de la Libération de l'Europe sont jugés bien gérés et sur une voie de développement solide, répondant pleinement à toutes les exigences de l'évaluation régulière en tant qu'Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe.

5. Liste des références

1. Formulaire de certification : Cycle de certification 2022-2023
2. Grille d'auto-évaluation
3. Déclaration d'honneur
4. Statuts juridiques mis à jour : Stichting Liberation Route Europe
5. Liste des membres 2022 (soumise avec le formulaire de certification)
6. Suivi des nouveaux membres de la LRE depuis 2019 (noms, dates, pays des nouveaux membres à ce jour - informations supplémentaires demandées)
7. États financiers 2019-2021
8. Prévisions budgétaires 2022-2025
9. Budget SLRE 2022
10. Rapports annuels 2019-2021
11. LRE Magna Carta
12. Brochure d'information sur le programme LRE pour la jeunesse
13. Livret pour les membres de la Fondation LRE
14. Charte LRE - version révisée 2021
15. Liste des projets LRE passés (couvrant la période juillet 2019 - juillet 2022)
16. Projets et activités financés (13 dossiers, dont Canadian Trail, Groningen ; plans de projets de sentiers de randonnée - BE & LU ; proposition de fonds Mondriaan - programme d'anniversaire des 75 ans ; plusieurs autres rapports de projets couvrant la période d'évaluation)
17. Participants au Forum LRE 2022 (à la demande de l'évaluateur)
18. Stratégie 2025 de la Fondation LRE
19. Plan du projet de sentiers de randonnée LRE
20. Programme de la jeunesse LRE pour la commémoration active 2022
21. Matériel de communication (brochure B2B ; brochure B2C ; affiche - 2 formats ; programme : Juillet 2022, Berlin : lancement des sentiers de randonnée LRE)
22. Livre de marque LRE
23. Lieux pour découvrir l'histoire de la Seconde Guerre mondiale en Angleterre
24. 3 thèses universitaires faisant référence au travail de LRE (Angele Carpentier, Diego Audero, Eva Vos)
25. Jersey Evening Post : article sur le sentier du patrimoine à Jersey, îles Anglo-Normandes
26. Rapport d'évaluation précédent de l'itinéraire (cycle d'évaluation 2018-19)

Documentation supplémentaire provenant de la visite sur le terrain :

Musée de la guerre de Bastogne : Exposition Art Liberty 2022
Visiter le Zuid-Limburg : Les fêtes de fin d'année à Eijsden-Margraten

Tous les documents nécessaires à l'évaluation ont été dûment soumis par LRE.

6. Annexe 1 : Programme de visite de terrain et d'entretiens avec la direction du réseau et les membres du réseau

Programme des visites de terrain : 24 novembre 2022 - Belgique et Pays-Bas

08.30 Départ de Bruxelles
10.30 Arrivée au Musée de la Guerre de Bastogne - rencontre avec Mathieu Billa (Directeur)
Visite du musée
Déjeuner au café du musée
14.00 Visite du Bois Jacques avec Pierre Lhote (Bastogne Memorial Association)
15.00 Départ pour Mesch (NL)
16.15 Visite des Vecteurs de la mémoire et rencontre avec Roger Deckers (commune d'Eisjden-Margraten) et les membres du comité local.
17.00 Départ pour Bruxelles
18.30 Arrivée

Parties prenantes rencontrées/interrogées :

Rémi Praud (Directeur général, Route de la Libération de l'Europe)
Emme Johnson (Chargée de projet, Route de la Libération de l'Europe)
Mathieu Billa (Directeur, Musée de la guerre de Bastogne, BE - membre du réseau LRE depuis 2016)
Pierre Lhote (Association du Mémorial de Bastogne, BE - membre du réseau LRE depuis 2019)
Roger Deckers (Municipalité d'Eisjden-Margraten, NL - membre du réseau LRE depuis 2021)
Pasteur Roy Driessens (Comité de libération de Mesch, NL)
Giel Weerts (Comité de libération de Mesch, NL)

Lieux visités

Musée de la guerre de Bastogne
Mémorial américain de Mardasson
Bois Jacques (site du siège de la Easy Company en 1944-45, classé au patrimoine de la Wallonie)
Village de Mesch – 1er "Vecteur de la mémoire" installé pour marquer le 1er village libéré des Pays-Bas (septembre 1944)

Réunion supplémentaire

01/12/2022 - entretien téléphonique
Ben Mayne, coordinateur national, LRE Royaume-Uni (membre du réseau LRE depuis 2021)
Discussion sur la création et le rôle de l'organisation nationale pour le Royaume-Uni ; projets d'activités pour 2023 (travail délégué avec le financement du ministère fédéral des affaires étrangères de la République d'Allemagne).

7. Annexe 2 : Liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert

LISTE DE CONTRÔLE POUR L'EVALUATION A DESTINATION DE L'EXPERT					
QUESTIONS				Oui	Non
3.1 THEME		1	Le thème de l'Itinéraire culturel représente-t-il une valeur commune - historique, culturelle ou patrimoniale - dans plusieurs pays européens ?	1	
		2	Le thème de l'Itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes ?	1	
		3	Le thème de l'Itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des activités innovantes ?	1	
		4	Le thème de l'Itinéraire culturel, offre-t-il une base solide pour le développement de produits de tourisme culturel ?	1	
		5	Le thème a-t-il été étudié / développé par des universitaires / experts de différentes régions d'Europe ?	1	
3.1 CHAMPS D'ACTION PRIORITAIRES	3.2.1 Coopération en recherche et développement	6	L'Itinéraire offre-t-il une plate-forme de coopération pour la recherche et le développement de valeurs / thèmes culturels européens ?	1	
		7	L'Itinéraire joue-t-il un rôle fédérateur autour de grands thèmes européens, permettant de réunir des savoirs dispersés ?	1	
		8	L'Itinéraire montre-t-il en quoi ces thèmes sont représentatifs des valeurs européennes partagées par plusieurs pays européens ?	1	
		9	L'Itinéraire illustre-t-il le développement de ces valeurs et la variété des formes qu'elles peuvent prendre en Europe ?	1	
		10	L'Itinéraire dispose-t-il d'un réseau d'universités et d'un centre de recherche travaillant sur son thème au niveau européen ?	1	
		11	L'Itinéraire a-t-il un comité scientifique multidisciplinaire ?	1	
		12	Le comité scientifique travaille-t-il sur son thème au niveau européen ?	1	
		13	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités au niveau théorique ?	1	
		14	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités au niveau pratique ?	1	
	3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine	15	Les activités de l'Itinéraire prennent-elles en compte et expliquent-elles la signification historique du patrimoine européen matériel et immatériel ?	1	
		16	Les activités de l'Itinéraire promeuvent-elles les valeurs du Conseil de l'Europe ?	1	
		17	Les activités de l'Itinéraire promeuvent-elles le label des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe ?	1	
		18	Les activités de l'Itinéraire fonctionnent-elles conformément aux chartes et conventions internationales sur la préservation du patrimoine culturel ?	1	
		19	Les activités de l'Itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans des destinations rurales ?	1	

		20	Les activités de l'Itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans les zones industrielles en cours de restructuration économique ?	1
		21	Les activités de l'Itinéraire valorisent-elles le patrimoine des minorités ethniques ou sociales en Europe ?	1
		22	Les activités de l'Itinéraire contribuent-elles à une meilleure compréhension du concept de patrimoine culturel, de l'importance de sa préservation et de son développement durable ?	1
		23	Les activités de l'Itinéraire mettent-elles en valeur le patrimoine physique et immatériel, expliquent-elles son importance historique et mettent-elles en évidence ses similitudes dans les différentes régions d'Europe ?	1
		24	Les activités de l'Itinéraire tiennent-elles compte et promeuvent-elles les chartes, conventions, recommandations et travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'ICOMOS relatifs à la restauration, à la protection et à la valorisation du patrimoine, au paysage et à l'aménagement du territoire (Convention Culturelle Européenne, Convention de Faro, Convention Européenne du Paysage, Convention du Patrimoine Mondial, ...) ?	1
	3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	25	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour développer une meilleure compréhension du concept de citoyenneté européenne ?	1
		26	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur la valeur d'une nouvelle expérience personnelle en visitant des lieux divers ?	1
		27	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour encourager l'intégration sociale et les échanges des jeunes de différentes origines sociales et régions d'Europe ?	1
		28	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour offrir des possibilités de collaboration pour les institutions scolaires à différents niveaux ?	1
		29	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur des expériences personnelles et réelles à travers l'utilisation de lieux et de contacts ?	1
		30	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre en place des projets pilotes avec plusieurs pays participants ?	1
		31	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour donner lieu à des activités de coopération associant des institutions scolaires à différents niveaux ?	1
	3.2.4 Pratiques culturelles et	32	Les activités culturelles de l'Itinéraire (liées aux pratiques culturelles et artistiques contemporaines) favorisent-elles le dialogue interculturel et les échanges multidisciplinaires entre diverses expressions artistiques dans les pays européens ?	1
		33	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des projets artistiques établissant des liens entre le patrimoine culturel et la culture contemporaine ?	1

		34	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des pratiques artistiques culturelles et contemporaines innovantes* en les reliant à l'histoire du développement des compétences ?	1
		35	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles la collaboration entre les amateurs de culture et les professionnels à travers des activités pertinentes et la création de réseaux ?**	1
		36	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles le débat et l'échange - dans une perspective multidisciplinaire et interculturelle - entre diverses expressions culturelles et artistiques dans différents pays d'Europe ?	1
		37	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des activités et des projets artistiques explorant les liens entre patrimoine et culture contemporaine ?	1
		38	Les activités culturelles de l'Itinéraire mettent-elles en évidence les pratiques les plus innovantes et créatives ?	1
		39	Les activités culturelles de l'Itinéraire lient-elles ces pratiques innovantes et créatives à l'histoire du développement des compétences ?***	1
	3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable	40	Les activités de l'itinéraire (pertinentes pour le développement du tourisme culturel durable) facilitent-elles la formation de l'identité locale, régionale, nationale et / ou européenne ?	1
		41	Les activités de l'itinéraire impliquent-elles activement 3 moyens principaux de sensibilisation à leurs projets culturels : la presse écrite, la radiodiffusion et les réseaux sociaux ?	1
		42	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre communautés et cultures urbaines et rurales ?	1
		43	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre régions développées et défavorisées ?	1
		44	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre différentes regions (sud, nord, est, ouest) de l'Europe ?	1
		45	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre cultures majoritaires et minoritaires (ou autochtones et immigrées) ?	1
		46	Les activités de l'itinéraire ouvrent-elles des possibilités de coopération entre l'Europe et les autres continents ?	1
		47	Les activités de l'itinéraire attirent-elles l'attention des décideurs sur la nécessité de protéger le patrimoine dans le cadre du développement durable du territoire ?	1
		48	Les activités de l'itinéraire visent-elles à diversifier les offres de produits, services et activités culturels ?	1
		49	Les activités de l'itinéraire développent-elles et offrent-elles des produits, des services ou des activités de tourisme culturel de qualité au niveau transnational ?	1
		50	Les activités de l'itinéraire développent-elles des partenariats avec des organisations publiques et privées actives dans le secteur du tourisme ?	1
		51	Le réseau a-t-il préparé et utilisé des outils tout au long de l'Itinéraire pour augmenter le nombre de visiteurs et l'impact économique de l'Itinéraire sur les territoires traversés ?	1

3.3 RESEAU		52	L'itinéraire représente-t-il un réseau impliquant au moins trois Etats membres du Conseil de l'Europe ?	1	
		53	Le thème de l'itinéraire a-t-il été choisi et accepté par les membres du réseau ?	1	
		54	Le cadre conceptuel de l'itinéraire a-t-il été fondé sur des bases scientifiques ?	1	
		55	Le réseau implique-t-il plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe dans l'ensemble ou dans une partie de son / ses projet(s) ?	1	
		56	Le réseau est-il financièrement viable ?	1	
		57	Le réseau a-t-il un statut juridique (association, fédération d'associations, GEIE, ...) ?	1	
		58	Le réseau fonctionne-t-il démocratiquement ?	1	
		59	Est-ce que le réseau précise ses objectifs et ses méthodes de travail ?	1	
		60	Est-ce que le réseau précise les régions concernées par le projet ?	1	
		61	Est-ce que le réseau précise ses partenaires et les pays participants ?	1	
		62	Est-ce que le réseau précise les champs d'action impliqués ?	1	
		63	Est-ce que le réseau précise la stratégie globale du réseau à court et à long terme ?	1	
		64	Est-ce que le réseau identifie les participants et partenaires potentiels dans les Etats membres du Conseil de l'Europe et / ou dans d'autres pays du monde ?	1	
		65	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son financement (rapports financiers et / ou budgets d'activités) ?	1	
		66	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son plan opérationnel ?	1	
		67	Est-ce que le réseau joint le(s) texte(s) de base confirmant son statut juridique ?	1	
3.4 OUTILS DE COMMUNICATION		68	L'itinéraire a-t-il son propre logo ?	1	
		69	Tous les partenaires du réseau utilisent-ils le logo sur leurs outils de communication ?	1	
		70	L'itinéraire a-t-il son propre site web dédié ?	1	
		71	Le site Web est-il disponible en anglais et en français ?	1	
		72	Le site Web est-il disponible dans d'autres langues ?	1	
		73	Le réseau utilise-t-il efficacement les réseaux sociaux et le Web 2.0 ?	1	
		74	Le réseau publie-t-il des brochures sur l'Itinéraire ?	1	
		75	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en anglais ?	1	
		76	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en français ?	1	
	Pour les Itinéraires culturels certifiés	77	Le titre «Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe» est-il présent sur tous les supports de communication (y compris les communiqués de presse, les sites Web, les publications, etc.) ?	1	
		78	Le logo de certification est-il présent sur tous les supports de communication ?	1	
		79	Le logo de certification est-il utilisé conformément aux directives d'utilisation (taille et emplacement, ...) ?	1	

		80	**Les logos (Itinéraire culturel + certification) sont-ils fournis à tous les membres de l'itinéraire ?**	**1**	
		81	**Le logo de certification apparaît-il sur les panneaux indiquant l'itinéraire culturel ?**	**1**	
				SCORE	**81**	**0**

Note: Veuillez insérer 1 pour chaque réponse positive et 0 pour une réponse négative. Voyez votre score total au bas de la colonne.

* Par exemple: arts visuels, arts de la scène, artisanat créatif, architecture, musique, littérature, poésie ou toute autre forme d'expression culturelle

** Notamment en termes d'instruction pour les jeunes Européens dans les domaines concernés

*** Que ces domaines comprennent les arts visuels, les arts de la scène, l'artisanat créatif, l'architecture, la musique, la littérature ou tout autre domaine

8. Annexe 3 : Liste des acronymes, figures et tableaux

LRE – Liberation Route Europe (Route de la Libération de l'Europe, projet d'itinéraire européen unifié de commémoration)

Fondation LRE - anciennement connue sous le nom de SLRE, Stichting Liberation Route Europe (fondation néerlandaise, établie en février 2011, organe de tutelle, principale organisation de mise en œuvre)

LRE aisbl. - Association internationale Liberation Route Europe établie en vertu de la loi belge, janvier 2018, 4 membres fondateurs dont la SLRE.